



## **CHSCT DE HAUTE-GARONNE**

### **COMPTE-RENDU de la séance du 27 SEPTEMBRE 2022**

**A l'ouverture de la séance à 9 heures, les élu-es de Solidaires Finances ont donné lecture de la déclaration liminaire suivante :**

« Monsieur le Président,

*L'été que nous venons de traverser confirme que le réchauffement climatique n'est pas une élucubration, n'en déplaise aux climato-sceptiques, que « brancher la clim » comme le préconisait l'ancien Président des Etats-Unis ne suffira pas et qu'il devient nécessaire et urgent maintenant d'agir. Canicule et sécheresse intenses, gigantesques incendies, fleuves à sec dans plusieurs pays qui n'avaient jamais connu cela dont le nôtre, récoltes très réduites avec des pénuries en vues, biodiversité en souffrance extrême, épisodes orageux mortels ... voici pour le bilan.*

*La France a lourdement été frappée pendant cette période estivale. Elle a connu elle aussi de nombreux décès et comme à chaque fois, les populations, notamment les plus défavorisées économiquement, éprouvent le plus ces phénomènes, outre la destruction totale ou partielle de leurs biens, qui génèrent bien des souffrances, même s'il existe une prise en charge des assureurs notamment et le soutien des États, mais cela est très souvent largement insuffisant. Ces phénomènes climatiques accentuent les précarités et les injustices.*

*Comme à chaque crise, les mesures prises par les responsables politiques relèvent plus de la communication que d'actes forts et sont prises dans l'urgence sans aucune prévision. Ainsi, alors qu'après les sécheresses et les incendies le risque est fort d'avoir un automne catastrophique en termes de pluviométrie, des épisodes cévenols encore plus violents autour de la Méditerranée, aucun plan sérieux n'est envisagé, aucune mesure préventive n'est mise en place. Qui vivra verra.*

*Alors que des réponses politiques, qu'elles soient nationales ou internationales, devraient être d'un autre niveau face à l'urgence environnementale, il semble que le monde soit spectateur du changement et non acteur de contre-offensive. Là encore on renvoie sur l'individu des esquisses de solutions ou le poids des efforts financiers alors que les réponses devraient avant tout relever des politiques publiques.*

*Face aux incendies, le manque de moyens humains et matériels a été criant. C'est bien la preuve que les analyses de Solidaires étaient justes sur la destruction des services publics, connaissant les luttes menées par nos camarades de Solidaires Météo et du SNUPFEN Solidaires (Office national des forêts) pour alerter sur les suppressions d'emplois et les réorganisations, modèles appliqués également à la DGFIP et à la DGDDI notamment. Même constat du côté des SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) et du manque cruel d'équipements, y compris de bombardiers d'eau en nombre suffisant dans notre pays, 6ème puissance mondiale !*

*Les questions de l'eau et des énergies sont des enjeux vitaux dans les années futures. Si des actions profondes ne sont pas enclenchées très rapidement, les conséquences seront désastreuses pour une partie importante de la population au plan mondial, entraînant des déplacements conséquents et donc des phénomènes massifs de migration, pour éviter disparition de terres et famines.*

*Face à ces situations, au Ministère des Finances comme sur l'ensemble des lieux de travail, rien ou presque n'a été anticipé. Des « solutions » temporaires ou à la marge sont mises en place, comme la journée continue, mais où les agentes et agents doivent récupérer leurs heures, la délocalisation dans les espaces « frais » quand ceux-ci existent, ou le basculement en télétravail... Aucune réflexion n'est portée sur des solutions à long terme par notre direction générale, alors que depuis de nombreuses années les périodes de canicules sont de plus en plus nombreuses.*

*Cette crise climatique, associée à la guerre en Ukraine qui s'enlise avec des risques importants sur l'environnement, avec notamment le risque d'une catastrophe nucléaire majeure à la centrale de Zaporijia qui représente pour l'Europe une réelle menace, amène cette dernière à se tourner à nouveau vers les énergies fossiles. La France va lancer son plan de « sobriété énergétique » demandant aux entreprises, administrations et à l'ensemble de la population de réduire leur consommation. Mais ce plan semble bien en deçà des ambitions nécessaires.*

*L'actualité internationale est également et malheureusement toujours fortement marquée par la guerre en Ukraine, qui va entrer bientôt dans son 8ème mois. Le nombre de victimes ne cesse d'augmenter. Le décompte macabre faisait état au cours de l'été de 9 000 soldats et 11 544 civils ukrainiens tués et de 80 000 soldats russes, tués ou blessés. Malgré, les sanctions économiques internationales, la Russie ne semble pas vouloir changer ses desseins. De plus le Kremlin menace toujours de sanctions les pays européens en prévoyant de couper totalement la distribution de gaz en riposte aux sanctions économiques infligées par l'UE, obligeant les États européens à revoir leur stratégie énergétique dans l'urgence.*

*Sur le continent européen, l'inflation fait rage et des mobilisations ont lieu dans nombre de pays, comme en Grèce et en Belgique, avec des journées de grèves dans de nombreux secteurs d'activité. Au Royaume-Uni, les journées de grèves se multiplient depuis cet été contre la baisse du pouvoir d'achat, le décrochage des salaires avec le coût de la vie et les conditions de travail. Ainsi, de nombreux secteurs sont mobilisés, cette explosion des grèves y compris dans le secteur privé est historique et ne s'était pas vue depuis plus de 30 ans. Un seul mot d'ordre prédomine dans tous les secteurs en grève : c'est l'augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail face à une inflation qui dépasse les 10 % sur un an et qui selon les prévisions de la Banque d'Angleterre atteindra les 13 % en octobre. Ce mouvement de grève est d'autant plus historique que faire grève au Royaume-Uni relève du parcours du combattant, tellement les obstacles sont nombreux au fil des différentes politiques de plus en plus libérales mises en oeuvre dans ce pays.*

*La montée des extrêmes droites se confirme partout dans le monde, de l'Inde au Brésil, en passant par des pays européens comme la Hongrie et la Pologne, voire depuis ce dimanche l'Italie, pays pourtant fondateur de la Communauté économique européenne en 1958, avec l'arrivée au pouvoir d'une première ministre qui ne parvient pas à masquer sa fascination pour Mussolini. Nous ne reviendrons pas ici sur la France où la situation issue des élections parlementaires a fini d'achever la banalisation du Rassemblement national dans le champ démocratique.*

*La parole d'extrême droite s'est étendue mais les actes aussi. Un rapport d'Europol sur les menaces terroristes en France totalise 37 % des interpellations en Europe en lien avec la menace jihadiste et 45 % de celles-ci concernent le terrorisme d'extrême droite.*

*L'antisémitisme progresse et est utilisé et manipulé par celles et ceux qui l'assimilent à l'antisionisme, mais aussi par d'autres qui se disent antisioniste pour mieux faire ressurgir leur antisémitisme. On peut mourir uniquement parce qu'on est juif, en France, au 21ème siècle.*

*Solidaires Finances Publiques ne cédera pas sur ses valeurs face aux idées de l'extrême-droite et sera également vigilant face aux mouvements « complotistes » souvent en lien direct ou indirect avec cette même extrême-droite.*

*Enfin sur le contexte général, un mot sur la crise sanitaire qui n'a pas réellement cédé le pas. Durant tout l'été, les services de santé sont restés mobilisés avec, un moment donné le constat que l'immunité collective semble gagner du terrain, même si le taux d'incidence ainsi que les hospitalisations sont en forte progression depuis la rentrée. L'hiver qui approche avec le risque de moins de distanciation sociale et moins d'aération, ne présage rien de bon. Cela étant, d'autres virus surgissent et l'apparition de la « variole du singe » soulève la question de l'origine de ces contaminations. Nous ne pouvons qu'être inquiets de voir qu'une forme de stigmatisation de la population homosexuelle semble resurgir avec ce nouveau virus.*

*Le contexte économique, entre la montée de l'inflation et l'accélération des cas de pauvreté, dégrade inexorablement le quotidien d'une très grande partie de la population, alors que les entreprises du CAC 40 et bien d'autres continuent de*

faire des résultats records, en tentant d'esquiver le débat sur les super-profits liés à la crise que nous traversons, alors même que cela est demandé à la fois par le Secrétaire général de l'ONU et la Présidente de la Commission européenne, mais que la question divise quand même le Gouvernement lui-même !

Des conflits sur les salaires et les conditions de travail se multiplient dans de très nombreux secteurs depuis plusieurs mois. La situation laisse présager de nombreuses actions pour les mois à venir, à commencer par l'appel à la grève générale et nationale du 29 septembre prochain.

Le nouveau mandat présidentiel d'E. Macron s'annonce être dans la lignée de son précédent, il confirme ainsi ses choix de politique libérale : réformes des retraites « coûte que coûte », de l'assurance chômage et du RSA notamment.

Dès lors, la loi de Finances rectificative 2022 ne répond en rien à l'urgence sociale. Elle ne fait que prévoir des mesures exceptionnelles et imparfaites concernant le pouvoir d'achat. Ainsi nous sommes confronté-es à des mesures temporaires, non structurelles et qui reprennent des recettes anciennes comme la défiscalisation des heures supplémentaires, l'incitation au versement d'une prime exceptionnelle, le bouclier énergétique qui ne compensera pas la hausse significative du prix des énergies, hausse qui risque de s'inscrire dans la durée.

Sur le sujet du pouvoir d'achat, des rémunérations, des retraites, les attentes sont fortes et ce ne sont pas les augmentations de 2,2 % du mois d'août du SMIC, de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires et de 4 % des retraites qui vont significativement faire basculer dans l'opulence les salarié-es, les fonctionnaires, les retraité-es, après déjà bien des années de sacrifices sur ce thème.

En effet, avec une inflation de plus de 6 % enregistrée en juillet, le pouvoir d'achat est menacé. Les alertes sont multiples, telle celle des étudiantes et des étudiants qui doivent faire face à l'augmentation des frais d'inscription, à celles des loyers et du coût de la vie quotidienne, qui doivent de plus en plus trouver un « petit boulot » avec le risque d'échouer dans leurs études. Le constat est sans appel, la paupérisation de la jeunesse s'installe durablement dans notre société, alors que d'autres s'enrichissent toujours et encore, les grosses fortunes et comme on l'a vu précédemment les groupes du CAC 40 qui continuent d'afficher des bénéfices spectaculaires avec, au premier semestre, une hausse de leur résultat de 34 % sur un an.

Et ce n'est pas la loi pouvoir d'achat qui améliorera la situation des salarié-es, des retraité-es et des plus précaires, bien au contraire. En cette rentrée, la question des salaires reste la préoccupation première du plus grand nombre. Dans ce contexte d'opulence pour les uns et de privations pour les autres, les annonces présidentielles sur « le prix à payer pour la liberté » et « la fin de l'abondance et de l'insouciance », démontrent une fois de plus tout le mépris de nos dirigeants.

Face à cette situation, d'autres choix s'imposent aujourd'hui ! Les urgences sont concrètes et il est temps de financer la transition écologique, d'assurer une redistribution des richesses. Un véritable plan de transition écologique s'impose à la fois en faveur des particuliers, des entreprises des collectivités et de l'État, nous ne pouvons plus nous permettre d'avancer dans ce domaine comme dans tous les autres en excluant les plus fragiles, en stigmatisant. Et face à l'inflation, il est urgent d'augmenter les salaires, les minimas sociaux, les pensions et retraites mais aussi de taxer réellement les plus riches. Plus que jamais, notre slogan justice fiscale, sociale et environnementale est d'actualité. Sans oublier la question des conditions de travail et du partage du temps de travail.

Au niveau de la Fonction Publique, les ministres changent mais pas leur politique...

Tous les secteurs de la Fonction publique sont marqués par un manque de moyens avérés, le secteur de la Santé et de l'Éducation en sont les plus fortes illustrations.

Ainsi, pendant l'été, certains services des urgences ont été fermés en raison d'un manque de personnels criant et dans l'Éducation nationale, bon nombre d'élèves vont se retrouver sans professeur à la rentrée scolaire faute d'enseignantes et enseignants en nombre suffisant pour assurer les cours ou pire avec une ou un contractuel formé en 4 jours ! Sur ce point, le gouvernement ouvre sans limite les vannes de la contractualisation, affectant sur des emplois souvent sensibles ou stratégiques (éducation, petite enfance, santé, ...) des personnes très peu formées, recrutées sans filtres, parfois lors de « speed jobing » ! Il n'y a pas loin à penser que le gouvernement arrive à ses fins de « casse » en profondeur du service public en l'ouvrant à une marchandisation des emplois.

Ainsi, le Service public à la française est dans une urgence totale alors que la population en a plus que jamais un besoin vital. Mais pour faire face à cette urgence il faut des moyens, une ambition et tel n'est pas le cas. Ce ne sont pas les politiques de mise sous perfusion via le recours aux contractuels ou en proposant des primes d'attractivité/fidélité - comme à la DGFIP depuis la rentrée - pour tenter d'attirer des volontés à rentrer dans la Fonction Publique qui sont de nature à répondre à cette urgence.

A cela s'ajoute le discours sur le sujet de la maîtrise des dépenses publiques qui revient comme une ritournelle de mauvais goût (encore 3 000 nouvelles suppressions d'emplois annoncées hier à la DGFIP sur les 5 prochaines années), auquel s'ajoute la sobriété énergétique annoncée pour laquelle les administrations devront être exemplaires. Les propos

du ministre Guerini qui compte sur un développement du télétravail pour réduire la consommation d'énergie dans les administrations est d'une provocation extrême. Cela démontre l'absence réelle d'ambition de ce gouvernement en matière énergétique. Il préfère déporter le coût aux télétravailleurs dont l'indemnité télétravail est limitée à 2,5€ par jour télétravaillé et plafonnée à 220 euros à l'année.

Ces attitudes méprisantes se sont retrouvées dans la revalorisation de la valeur du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet 2022 alors que l'inflation en juillet était de 6,1 % et que la perte cumulée de pouvoir d'achat sur les 20 dernières années s'élevait déjà avant tout cela à plus de 20 % ... ainsi l'austérité budgétaire reste de mise en termes de rémunération pour l'ensemble des fonctionnaires.

Dans ce contexte, pourquoi s'étonner du manque d'attractivité de la Fonction Publique que l'on s'est méthodiquement employé à « ringardiser » par ailleurs, depuis plus de 30 ans ?

\* \*

En ce qui concerne l'ordre du jour de notre séance d'aujourd'hui, l'une des toutes dernières de notre Comité avant que tout ne disparaisse, quelques choix budgétaires restent en suspens.

Rappelons que nous avons toujours apporté un équilibre dans les choix budgétaires. Cette ligne de conduite sera toujours la même.

Pour le point sur la présentation juridique des CSA, nous ne pouvons que regretter de n'avoir aucun support préalablement à la séance. Nous vous demandons la publication du support.

Concernant les futures « restrictions de chauffage » nous demandons aux directions de nous informer le plus rapidement possible des mesures qui seront appliquées.

Pour l'examen des DUERP-PAP, nous notons le travail fourni pour actualiser ces documents. Leur analyse nous montre l'état des services et la souffrance des agents, sachons lire entre les lignes. Tout comme l'examen des fiches de signalement doit nous conduire à revoir certains modes d'organisation à venir.

Au niveau des questions diverses, nous reviendrons sur les travaux du site de Muret. Avec 3 mois de retard, nous vous remettons les pétitions des services impactés. Une fois de plus le bien être des agents n'a pas été respecté. Un choix budgétaire a imposé des travaux en site occupé. Nous condamnons cette situation et vous demandons d'analyser les erreurs commises, afin d'éviter de les reproduire à l'avenir.

Nous vous rappelons notre demande de tenir un CHSCT « spécial » sur le dossier de la nouvelle Cité administrative de Toulouse. La visite du bâtiment à rénover ne peut que créer une forte angoisse. Nous devons échanger sur ce dossier avant qu'il ne soit clos. Ces installations sont créées pour durer au moins 50 ans, elles méritent bien quelques réunions de travail supplémentaires. »

En réponse, le Président a précisé que, sur la sobriété énergétique, toutes les notes n'ont pas encore été publiées, mais il y aura une forte pression de l'Autorité préfectorale sur cette thématique. Sur la demande syndicale de la tenue d'un CHSCT spécial pour les travaux de la nouvelle Cité administrative, il est en accord avec son principe, à voir au niveau pratique en relation avec la DRFiP 31 qui le présidera. Enfin sur les transferts de missions entre la DGFIP et la DGDDI, il a indiqué que des discussions d'arbitrage sont en cours au niveau des 2 directeurs généraux.

## ❑ Présentation des Comités sociaux d'administration (CSA)

Il s'agit d'une présentation juridique (« balayer ce qui va se passer en droit ») du décret n°2020-1417 du 20.11.2020, faite en séance à l'initiative de l'Inspecteur Santé et sécurité au travail (ISST), qui a précisé que la doctrine des CSA n'est pas encore stabilisée (interprétation Fonction Publique, Ministère des Finances etc ...).

Le « décret CSA » stipule qu'il a vocation à se substituer aux dispositions du décret n°82-453 du 28.05.1982 qui n'est donc pas abrogé, l'arrêté du 22.04.2022 porte création et organisation générale des CSA des ministères économiques et financiers et de leurs établissements publics.

Le guide de la DGAFP de la mise en place et fonctionnement du CSA volet formation spécialisé n'est pas paru, ce n'est pas prévu avant 2023.

Les crédits spécifiques « 218 » du Ministère dédiés à la santé, la sécurité au travail, qui sont une particularité du Ministère des Finances, vont continuer à être affectés localement, mais au plan directionnel. Leur montant reste toutefois à préciser (actuellement : 123 € par agent). Un volant de crédit sera prélevé au niveau national pour la formation en matière de santé et sécurité au travail (20% ?), qui continuera à se tenir au niveau inter-directionnel.

Le CSA, instance de dialogue social, sera à compter du 1.01.2023 compétent pour tout, avec en son sein une formation spécialisée (FS) en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT), qui sera alors l'organe interne de dialogue en la matière. Il est possible d'implanter une formation spécialisée de site ou de service.

Il y a aura 183 CSA dont 171 de services déconcentrés, de service à compétence nationale, de directions spécialisées, etc ... (DGFIP, DGDDI, INSEE) et 212 FS dont 29 FS de service.

Il y aura de 5 à 10 titulaires au CSA selon la taille des directions, élus dans le cadre des élections de décembre prochain ; les titulaires en FS seront désignés par les organisations syndicales siégeant au CSA, parmi les représentants titulaires ou suppléants du CSA ; les suppléants pourront être choisis librement par les organisations syndicales siégeant au CSA.

Des experts pourront être invités au CSA pour être entendus par le Président ou à la demande de la majorité des élus du Personnel (ISST, médecin du travail, assistants de prévention), ou convoqués à l'initiative du Président ou à la demande des élus titulaires (experts des organisations syndicales, assistant social etc.), y compris sur ce dernier point pour les FS.

L'ISST pourra participer de droit à la FS (il sera informé de la réunion et y participera s'il le juge utile).

Il y aura au moins deux séances par an du CSA et une seulement de la FS. Des formations dédiées seront organisées pour leurs membres.

Le Président peut inscrire à l'ordre du jour du CSA à son initiative ou à l'initiative de la moitié au moins des élus du Personnel, un sujet qui n'aurait pas été évoqué par la FS.

Les attributions spécifiques des FS en matière de santé et sécurité au travail porteront sur la consultation, l'examen, l'analyse, l'information, les visites de services, la possibilité d'enquêter, les contributions et propositions.

Au delà de l'aspect juridique, pour ce qui concerne précisément le périmètre, les objectifs, la stratégie, tout est encore « flou » selon le Président du CHSCT, notamment pour la déclinaison pratique locale de cette nouvelle instance. Les secrétaires-animateurs actuels des CHSCT pourront exercer sur des missions modifiées toujours sous l'égide du Secrétariat général, mais leurs locaux d'exercice ne sont pas encore connus.

## **❑ DRDDI : transfert de l'activité de taxation des colis de la Poste en provenance d'Andorre**

Cette mesure fait suite à une décision unilatérale de la Poste de délocaliser son activité de colis en provenance d'Andorre vers la Région parisienne.

Les conséquences sont le transfert de l'activité taxation par la DRDDI sur ces colis au 1.09.2022, du Bureau de Foix vers les bureaux de Wissois (91) et de Roissy (95). Mais il n'y a pas d'impact en terme d'emploi pour le service, les contrôles « LCF » continuent.

### ❑ **DRFiP : travaux 4ème étage rue des Lois**

Il s'agit des locaux dédiés aux Conseillers aux décideurs locaux (CDL), soit 10 personnes à terme, à installer au 4ème étage de la rue des Lois d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2023, en vue d'une présence sur site le jeudi pour échanger sur leur sphère professionnelle. Ils disposeront également de bureaux dans les Services de gestion comptable (SGC) en dehors de la possibilité de télétravail.

La phase actuelle d'ici novembre est celle du cloisonnement avec traitement de la luminosité, en relation avec l'avis technique de l'ISST qui a été remis dernièrement.

### ❑ **DRFiP : rénovation accueil de Ranguel**

Il y a eu 6 réunions en amont des travaux de rénovation, en associant l'architecte et l'ISST, afin de « coller » aux conditions modernes de réception dans ce type de service (plus de 23 000 personnes reçues en 2021). Le bureau de contrôle Socotec n'a pas émis de réserves sur le dossier.

Le retour des offres des entreprises sont attendues pour le 12 octobre avec un début de travaux prévu pour le 12 décembre (livraison prévue en mars 2023).

Des prises connectiques à plusieurs endroits ont été prévues pour faciliter le travail des « voltigeurs » dans les files d'attente (Solidaires Finances a demandé que ce travail n'ait par ailleurs pas lieu en extérieur et pour l'ensemble des sites). Un sol souple a été privilégié pour des raisons phoniques. Le choix du mobilier est en cours.

Une réflexion est en cours sur les conditions de réception durant les travaux, l'isolement de la zone concernée au rdc et sur l'occupation du parking par les entreprises retenues.

Solidaires Finances est intervenu longuement sur un grand nombre de sujets en ce qui concerne ces travaux (confidentialité à respecter lors des réceptions par rapport aux autres contribuables, ambiance thermique, sécurité, demande de présence de vigiles et d'accueil déporté sur le parking avec des « Algeco » plutôt qu'au 1<sup>er</sup> étage etc ... ).

### ❑ **Registre SST, fiches de signalement et d'accident (1<sup>er</sup> semestre 2022)**

Des échanges ont eu lieu sur certaines fiches, qui concernent des faits ou situation individuels et sur des sujets collectifs liés aux remarques faites sur les registres SST (entretien des locaux, ascenseur en panne, etc ...).

### ❑ **DUERP-PAP**

Dans le cadre de l'examen préparatoire des documents correspondants, les points suivants ont été plus particulièrement abordés :

DRDDI : des formations à la prise de décision sont mises en place au niveau du risque routier, prégnant en surveillance

Plus généralement l'idée est d'anticiper les problèmes avant qu'ils n'arrivent, y compris par la tenue de groupes de travail

DRFiP 31 : l'examen des nombreux documents fournis, commentés en séance, montre à notre sens que pour la partie « plan annuel de prévention » (PAP) les moyens de prévention face aux risques évoqués sont assez limités et que le problème principal est le manque d'effectif, avec des collègues souvent en difficulté dans l'exercice de leurs missions

Pour le Président, le « document unique d'évaluation des risques professionnels » (DUERP) est un passage indispensable et obligatoire, un peu fastidieux de recensement des risques révisé une fois par an, mais le « le PAP , s'est au quotidien », il doit être évoqué lors de chaque réunion de service.

<i>Vote sur les PAP (pour avis) : SOLIDAIRES : 4 POUR ; CGT 3 ABSTENTIONS ; FO 1 POUR</i>
---

## **□ Budget 2022**

Le budget global s'élève à 338 651 € (soit 123 € par agents et pour 2929 agents). Le solde budgétaire à engager à la date de la séance, compte tenu de l'en-cours de dépenses votées depuis le 1<sup>er</sup> janvier, s'élève à 66 879,15 €.

Sur les travaux de la BSE de Blagnac, le Président (qui est aussi Directeur de la DRDDI) précise que la demande de co-financement proposé par sa direction en faveur de ce service qui dispense une formation nationale spécifique avec une réglementation complexe liée à la marchandise contrôlée -ce qui induit nécessairement le présentiel et des locaux pour se réunir- , a vocation à améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail des agents, en nombre beaucoup plus important ces dernières années. Les travaux proposés intègrent les préconisations de l'ISST, qui a repensé le projet avec un surcoût qui correspond à la demande de co-financement, mais serait dans l'intérêt des agents.

Après retrait d'une autre demande de financement (équipements de montagne hiver pour la Brigade d'AX par la DRDDI pour 20 000 €), lié par ailleurs à une demande à reformuler compte tenu de certaines contraintes, cette somme sera en définitive redéployée en faveur du financement des travaux à la BSE de Blagnac, avec engagement du Directeur de la DRDDI de financer en priorité sur la DGF 2023 de sa Direction, cette demande d'équipement revue.

Après examen de l'ensemble des demandes des directions (pour un montant total de 119 987 €), les dépenses suivantes ont été retenues en séance :

type de risque	DIRECTION	ACTIONS	FOURNISSEUR	PRIX TTC	AVIS CHSCT	Observations sur le vote de nos représentants	Montants retenus
7	DRDDI	LOCAL SOCIAL + VENTILATION_CE BLAGNAC	SATB	25 000,00 €	OUI, mais limité à 22 336,60 €	Le montant de dépenses est important dans un bâtiment où l'administration est locataire et pour principalement une salle de formation. Mais compte tenu du retrait par la DRDDI d'autres demandes (AX), la dépense est acceptée mais limitée à 20 000 €	22 336,60 €
7	DRDDI	CLOISONS_CE BLAGNAC	SATB				
6	DRDDI	TRAVAUX ÉLECTRIQUE_CE BLAGNAC	SATB				
7	DRDDI	VETEMENTS THERMIQUES_AX	AU VIEUX CAMPEUR	5 562,21 €			
7	DRDDI	VETEMENTS THERMIQUES_AX	MP SEC	5 936,76 €			
7	DRDDI	VETEMENTS THERMIQUES_AX	KERDIER	3 228,00 €			
7	DRDDI	VETEMENTS THERMIQUES_AX	KERDIER	5 545,80 €			
7	DRDDI	VETEMENTS THERMIQUES_AX	TAC STORE	7 609,63 €			
11	DRDDI	CASQUE ANTIBRUIT – LUNETTES DE PROTECTION / TPCI	GRAVOLUX	3 976,02 €	OUI		3 976,02 €
9	DRDDI	CASQUES DE CHANTIER_48 (pour les destructions de marchandises).	UGAP	305,94 €	OUI		305,94 €
1	DRDDI	CASQUES TÉLÉPHONIQUES (CE BLAGNAC)	ONE DIRECT	2 076,78 €	OUI		2 076,78 €
1	DRDDI	SACS A DOS TELETRAVAILLEURS		2 009,40 €	OUI		2 009,40 €
12	DNSCE	DEFIBRILLATEUR	DEFIBRIL	1 085,88 €	OUI		1 085,88 €
4	DNSCE	BORNES DE TRI_24	RAJA	9 826,80 €	NON	A prendre en charge par cette Direction	0,00 €
1	DNSCE	CHAUSSURES DE SECURITE	VETDEPRO	282,50 €	OUI		282,50 €
4	DNSCE	VESTIAIRES service du Courrier de la DNSCE (pour dépôt de vestes et de chaussures pour 3 agents).	UGAP	231,65 €	OUI		231,65 €
1	DNSCE	SACS A DOS TELETRAVAILLEURS	MANUTAN	6 555,00 €	3 277,50 €	Proposition de co-financement	3 277,50 €
7	DRFIP	LAMPADAIRES_15	UGAP	7 994,57 €	OUI		7 994,57 €
1	DRFIP	CASQUES TELEPHONIQUES_100	DOMEX	15 144,00 €	OUI	Proposition de co-financement	7 572,00 €
7	DRFIP	PARASOLS (St Gaudens)	MANUTAN	833,34 €	OUI		833,34 €
7	DRFIP	Stores électriques pour le SAS d'entrée (filtrage de la chaleur)	ESPACE STORE	1 656,47 €	OUI		1 656,47 €
11	DRFIP	CHAISE D'ÉVACUATION ESCALIER	SECURIMED	2 518,80 €	OUI		2 518,80 €
10	DIRCOFI	TABOURETS DE BAR_4 dans le cadre de l'amélioration des CVT des agents de la DIRCOFI et de la demande de création d'un espace de convivialité par les OS	UGAP	1 368,89 €	NON		0,00 €
10	DIRCOFI	CHAISES_8 dans le cadre de l'amélioration des CVT des agents de la DIRCOFI et de la demande de création d'un espace de convivialité par les OS	UGAP	1 171,80 €	NON		0,00 €
10	DIRCOFI	TABLES_2 dans le cadre de l'amélioration des CVT des agents de la DIRCOFI et de la demande de création d'un espace de convivialité par les OS	UGAP	1 230,86 €	NON		0,00 €
7	DIRCOFI	STORES dans le cadre de l'amélioration des CVT des agents de la DIRCOFI	ESPACE STORE	2 525,90 €	OUI		2 525,90 €
4	INSEE	FONTAINE A EAU	MANUTAN	1 075,20 €	OUI		1 075,20 €
11	INSEE	TROUSSES DE SECOURS SST_13	UGAP	107,14 €	OUI		107,14 €
11	TOUS	TROUSSES DE SECOURS BLESSURES GRAVES	SCH	5 128,02 €	OUI		5 128,02 €
				<b>TOTAL Des demandes</b>	<b>119987,36</b>		<b>64 993,71</b>
				MONTANT DISPONIBLE	66 879,15		
				<b>SOLDE Disponible</b>			<b>1885,44</b>



## ❑ Questions diverses

Les représentants de Solidaires Finances ont posé des questions sur les sujets suivants :

- Carmes : opération de nettoyage des fientes de pigeons et démoustication
- Place Occitane : demande d'information sur l'ouverture des fenêtres, point d'information sur travaux des façades , questionnement sur la gestion de l'accueil et demande de réhabilitation de l'entrée principale
- ST Alban : demande d'étudier la possibilité de poser des stores sur ce bâtiment pour une mise en sécurité
- Cité administrative: demande d'une opération de ménage (et retrait des encombrants ) pour le 6ème étage
- Comité médical : demande de revoir la rémunération des médecins experts dans la situation de production d'expertise pour des mises en retraites anticipées ou évaluation d'un taux de handicap. Avec le remboursement actuel les médecins refusent de faire ces rapports d'expertise
- Demande de revoir l'organisation des évacuations d'incendie ( gestion des serres-files et guides filles ) avec la gestion du télétravail et l'absence de ces personnels
- Travaux de Muret et transmission des lettres pétitions du SPF et du CDIF

*La séance a été levée à 18 heures 45*

*Prochaine et dernière séance avant disparition de l'instance le 21 Octobre 2022*

**Les élu.e.s de Solidaires Finances au CHSCT de Haute-Garonne**